

L'AMIDU PEUPLE

DE L'ORDRE ET DES LOIS.

PAQUEBOTS.

ANCIENNE LIGNE DE PAQUEBOTS DE LIVERPOOL.

Font Voile le 1er et le 16 de chaque Mois.
LE NAVIRE HIBERNIA,
George Maxwell, capitaine, fait voile le 16 Septembre.
LE NAVIRE CANADA,
J. S. Wilson, capitaine, fait voile le 1er Octobre.
LE NAVIRE PACIFIC,
R. R. Crocker, capitaine, fait voile le 16 Octobre.
LE NAVIRE NORTH AMERICA,
R. I. Macy, capitaine, fait voile le 1er du 2e mois, (Nov.).
Les paquebots de Liverpool ayant éprouvé l'approbation et l'appui général, les propriétaires se sont déterminés à ajouter au nombre des vaisseaux employés dans cet établissement, et ils ont résolu que les navires suivants navigueraient entre New-York et Liverpool, en succession le 16 d'octobre, deux fois par mois de chaque port, partant de New-York et de Liverpool le 1er et le 16 de chaque mois pendant toute l'année, savoir :

CALEDONIA	HUGH GRAHAM
HIBERNIA	G. MAXWELL
CANADA	J. S. WILSON
PACIFIC	R. R. CROCKER
NORTH AMERICA	R. I. MACY
BRITANIA	CH. H. MARSHALL
NEW-YORK	W. E. HOAD
MUSCHESTER	W. S. THOMAS

Ces navires ont tous été construits à New-York, avec les meilleurs matériaux, et sont recouverts et armés en cuivre. Ils sont pourvus de voiles, ils ont commandés par des hommes de grande expérience, et les passagers y trouveront des commodités extraordinaires et endues et multiples.

Le prix du passage en Angleterre, dans la Chaire (Cahire) est maintenant fixé à trente guinées, et pour cette somme on fournira aux passagers des lits et couvertures de lits, vins et provisions de bouche de la meilleure qualité.

Pour plus amples détails, s'adresser à FRANCIS THOMPSON, ISAAC WRIGHT & FILS, BENJAMIN MARSHALL, J. New-York, ou à HORATIO GATES & Co. Montréal, 22 Septembre, 1832.

La présence de ces paquebots de Liverpool par les passagers du Canada à l'ancienne ligne de Paquebots ci-dessus, est d'un grand avantage pour les propriétaires, et ils ne craignent ni de perdre leurs passagers, ni de perdre leurs marchandises, et ils ont résolu d'ajouter à leur nombre des paquebots équipés d'officiers, de matelots et de domestiques et d'écarter, &c. &c., afin que les passagers y trouvent, non seulement la commodité (autant qu'elle dépend de l'humanité et des efforts humains), mais encore la commodité et l'agrément.

H. G. & Co. Montréal, 22 Septembre, 1832.

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LONDRES.

Ces Paquebots partent de New-York, le 16 de Londres le 10, et de Portsmouth le 15 de chaque mois, pendant toute l'année.

LE NAVIRE SOUVERAIN, C. L. Champlin, capitaine, FONT VOILE DE	de Portsmouth, 15 Décembre, 15 Avril, 15 Août.
de Londres, 10 Octobre, 10 Février, 10 Juin.	de Portsmouth, 15 Décembre, 15 Avril, 15 Août.

H. L. Champlin, capitaine.
16 Novembre, 10 Janvier, 15 Janvier.
16 Mars, 10 Mai, 15 Mai.
16 Juillet, 10 Septembre, 15 Septembre.

LE NAVIRE PRESIDENT,
Geo. Moore, capitaine.
16 Décembre, 10 Février, 15 Février.
16 Avril, 10 Juin, 15 Juin.
16 Août, 10 Octobre, 15 Octobre.

LE NAVIRE HUDSON,
E. E. Morgan, capitaine.
16 Janvier, 10 Mars, 15 Mars.
16 Mai, 10 Juillet, 15 Juillet.
16 Septembre, 10 Novembre, 15 Novembre.

Les navires ci-dessus sont tous de la première classe, revêtus, &c. en cuivre; ils sont élégamment équipés et munis de toutes les commodités de toutes manières de provisions, &c. pour la commodité des passagers.

Agents à Londres, Messrs. Geo. Wildes & Co. No. 19 Coleman street.
Agent à New-York, John Griswold, No. 69, South Street.

Pour plus amples détails, s'adresser à C. & I. MILLS, Montréal.

Montréal, 22 septembre, 1832.

A VENDRE.
PAR les Soussignés:
500 BOITES DE S'ON.
SMITH & LINDSAY.
3 octobre, 1832.—lf.

CERCUEIL DE SURETE.
JOHN ABOFFI informe respectueusement le public, qu'il travaille comme ENTREPRENEUR de CERCUEILS dans l'atelier de feu M. GREENFIELD, Rue St. Jacques, près du Marché au Foin, où il y aura toujours une quantité de Cercueils tous faits, Draps Mortuaires, Sutures, les articles dans ce département, qu'on pourra se procurer au plus court avis, et à des prix raisonnables pour lui assurer, comme il s'en flatte, la faveur du public.

J. A. offre aussi ses services pour se charger entièrement des funérailles, et prévenir l'anxiété que pourrait causer à des amis les ordres qu'ils auraient donnés à différents individus.

Les ordres seront pris à SIX HEURES, chez M. LAUREN, Epicier, Place d'Armes, et seront exécutés ponctuellement.

Montréal, 14 Nov., 1832.

WATSON, BLACK & Co. ont à vendre à leurs magasins vis-à-vis l'ancienne distillerie, rue St. Nicolas:—
150 caques Harangs, de la Baie St. George, d'une qualité supérieure,
50 do Harangs du Nord,
100 do Morné Salé,
70 do Saumon salé,
100 do Maquereau, No. 2,
10 quarts Huile de Tonne,
50 do Huile de Lard.
Montréal, 27 octobre, 1832.

AVIS.
LES Soussignés ayant pris un Bail des Moulins du Sault St. Louis, se proposent de continuer la Mouture des grains comme ci-devant.
DUNN & DOW.
20 Février, 1833.

On a besoin de deux Memiers expérimentés, qui entendent le Français et l'Anglais. Les gages seront libéraux. Il est inutile à aucun individu de s'offrir à moins de pouvoir produire des certificats satisfaisants touchant son caractère et sa capacité. S'adresser au moulin du Sault, ou au bureau de la Brasserie à Montréal.
D. & D.
20 Février, 1833.

Tattersall.
Rue St. Jacques, près le Marché à Foin.
Il y aura à cet établissement chaque VENDREDI des ventes publiques de Chevaux, Vaches, Voitures, Harnois, Bredes, Selles, et Instruments d'Agriculture.
à l'Heure de la Vente MIDI.
JOHN JONES.
14 Juillet, 1832.

A. JETTE dit LAFONTAINE, exporteur des laines indiennes en France, arrivé depuis peu en cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir du HAVRE, des VINS DE CHAMPAGNE ROSE et BLANC, de la vendange de 1832 et de 1833. Ses vins sont de la qualité la plus exquise et de la couleur la plus engageante.

Il en disposera en gros et en détail, aux prix les plus modérés.

S'adresser, pour le présent, à M. CHATELAIN, à LACHINE.
20 Février 1833.

REÇU par le SIEUR JOHN BEESFORD et le MARGARET BELLORE, qui viennent d'arriver, les articles suivants, savoir:
Toile à draps de 4-4,
Do de blanche et brun de 50 pouces,
Do de blanche de 40 et 45 pouces,
Osaburg, Grosse Toile (Diaper) de 2 et 4-4,
Toile à Sacs de 42 pouces,
Grosse Toile brune (Carré),
Do blanche,
Ducks brun,
Do blanche,
Platella brune,
Sésienne do,
Toile ouvree et à essuie-mains,
Une paire de Toile fine d'Irlande de 4-4,
Do de Toile à Seiner,
Un assortiment général d'Étoffes, de Laine, Cotons et Soies, &c. &c.

WM. GUILD, JES. & Co.
No. 119, rue St. Paul.
Montréal, 4 Décembre, 1832.

DÉBARQUÉS de la Sorbie, et à voir aux magasins de soussignés, Deux POELES à charbon et une GRILLE d'Irlande, Nott & Cie. d'Albany, brevets (patented) en Angleterre et dans les Etats-Unis, et maintenant importés dans la ville de leur introduction dans le Haut et le Bas-Canada. Ils sont bien connus et très estimés dans les Etats pour chauffer les églises, les appartements, les magasins, &c. &c. en même temps que pour l'appareil et l'économie ils surpassent tout ce qui a été importé jusqu'en ce genre. Les ordres seront reçus jusqu'à nouvel avis.

12 Poèles doubles du Canada de 30 pouces,
100 Chaudières à Potasse,
200 Reposeurs à feu (coolers)
300 Chaudières à Sucre,
1500 Fourneaux de camp,
1200 Chaudières et Marinets.

W. GUILD, JES. & Co.
Montréal, 4 décembre, 1832.

DE GRE À GRE.
20 barriques sucre double raffiné,
10 pipes
20 barriques Eau-de-vie de Cognac,
10 genévres de Hollande,
200 caisses savon,
60 do empoi de Londres,
50 do pierres bleues, meilleure qualité,
Meilleure moutarde de Londres, en 1, 2 et 1 livre.

ADAM L. MACNIDER.
Montréal, 12 Janvier, 1833.

LES soussignés désirent acheter quelques milliers de minots de grain de lin, pour la quelle ils donneront le plus haut prix du marché. Un bon approvisionnement de gâteaux de grain de lin à vendre au moulin à huile occupé ci-devant par M. Pierre-Rottot. A vendre 1000 gallons d'huile de Lard cru et bouillie (double), et tous autres articles dans le commerce de peinture, et de drogues.
HEDGE & LYMAN, Droguistes.
Rue St. Paul, No 81.
Montréal, 19 Janvier 1833. 3 M.

EMPOI DE COURONNE ET BLEU.
A VENDRE par le soussigné,
450 caisses Empoi superfin,
50 do. Blanc de. pour procédés chimiques.

N. WALKER.
Les ordres laissés au No. 126 rue St. Paul, recevront une attention immédiate.
12 Janvier, 1833.

PÉRIQUE.
MARDI dernier, entre le fauxbourg St. Joseph et les Tanneries, une CREMONE DE MARTE. La personne qui l'a trouvée sera généreusement récompensée en la remettant à ce bureau.
2 Janvier, 1833.

MELANGES.

LES TÊTES-DE-BOULE.

DOCUMENTS SUR CETTE PEUPLE INDIENNE.
Les Indiens dits Têtes-de-Boule, dont nous voulons parler ici, habitent les contrées environnant la rivière Saint-Maurice vers sa source, et se concentrent particulièrement aux alentours de Wemontachinque, marché principal où se débitent les produits de leurs chasses. Cette nation, autrefois nombreuse et puissante, se trouve aujourd'hui, par l'effet de la petite vérole et encore plus d'Alum, réduite à quelque vingt ou trente familles dispersées sur une étendue territoriale de sept ou huit cents lieues carrées, qu'elle considère néanmoins encore comme sa propriété incontestable. Les lacs et rivières de ce territoire sont partagés entre les familles, dont les unes en ont acquies par la propriété par la force, les autres l'ont reçu en signe d'hommage à leur égard *supérieurité*. Toutefois, je ne fonde ce que je dis ici que sur le fait d'un jeune Indien qui, ayant une fois servi de guide aux voyageurs chargés d'explorer les bords de la Saint-Maurice, et paraissant désirer d'obtenir pour lui-même un droit de chasse, leur dit qu'il serait obligé de le demander à un grand propriétaire ou seigneur du pays. Ce jeune homme n'était pas, je crois, Tête-de-Boule; mais le même usage existe chez ceux-ci.

Les Têtes-de-Boule peuvent bien avoir été autrefois une peuplade renommée de chasseurs guerriers; mais, ce qu'il y a de très certain, c'est qu'ils n'offrent plus aujourd'hui qu'un bien triste exemple de dégradation humaine. Misérables esclaves des négociants en fourrures, parce qu'ils le sont de leur passion forcée pour les liqueurs fortes qu'on leur donne en échange, ils n'ont presque jamais assez d'empire sur leur soi pour aller vendre à d'autres, comptoirs que ceux des alentours. Ces malheureux sont, le plus souvent, si mal approvisionnés de vêtements et de vivres, sans parler des liqueurs, qu'ils sont incessamment exploités par les deux compagnies d'Hudson's Bay et de King's Port. Ceux-ci expédient, dans de petits canots de boulean, des agents qui longent les rives pour accaparer toutes les pelletteries des Indiens, leur donnant en échange, en guise de reçus pour ces valeurs, bien entendu, une taille ou quelque autre gage convenu. Et il ne paraît pas que les Indiens s'opposent à ce genre de commerce, poussé à ce point, m'a-t-on assuré, que les agents de l'une et de l'autre compagnie ne se gênent en aucune façon pour s'emparer de toutes les pelletteries qu'ils trouvent dans un campement dont les propriétaires sont absents; seulement ils laissent en échange une taille indienne du comptoir auquel les Indiens doivent de leur avoir épargné une corvée au grand marché.

Les hommes employés pour ces sortes d'excursions chez les Têtes-de-Boule, presque tous Canadiens ou canadienisés, et en général aussi d'adroits négociants et d'audacieux voyageurs. Ils sont connus sous le nom (poïois) de gens Derraine. Ces hommes-là me font absolument l'effet de mouches à miel qui s'en vont butiner partout, ne rentrant à leur ruche que pour déposer leur provision et recommencer aussitôt une nouvelle expédition.

Leur nom n'avait fait imaginer qu'ils étaient porteurs de têtes fort étranges, au moins de forme: il n'en est rien. Leurs pommettes sont très saillantes, à la vérité, mais n'ont rien d'assez extraordinaire pour justifier le nom qui distingue cette peuplade. Les jeunes Têtes-de-Boule ont, en général une assez heureuse physionomie, et j'ai rencontré une famille de jeunes enfants qui me parurent doués de beaucoup d'intelligence. Au surplus, l'âge ne leur ôte pas plus d'expression, comme intelligence, qu'à toutes les autres peuplades indiennes, autant que j'en ai pu juger par de nombreuses observations sur des naturels, hommes et femmes, de vingt à cent ans. Je ne puis donc me familiariser avec ce nom ridicule de Têtes-de-Boule; il m'a induit dans un étrange erreur en me faisant imaginer que j'allais voir des hommes à crânes ronds comme des citrouilles; et puis parce que cette définition indique de vraies caricatures et que les Têtes-de-Boule ne sont guère plus caricatures que les autres.

Il est bien difficile de dire quels traits de caractère distinguent les Têtes-de-Boule des autres Indiens du Canada et font de ces malheureux une race différente et bien tranchée des autres races du pays: tant il est vrai que des rapports fréquents avec

les blancs effacent peu à peu les traits caractéristiques de ces sauvages de l'Inde, dont l'individualité ne se dessine qu'au fond des bois, dans la vie sauvage.

Mais tous les documents qui me sont parvenus sur les mœurs et les actes des Têtes-de-Boule les plus étrangers aux Européens m'ont laissé une impression bien défavorable. Mes guides et d'autres naturels m'ont raconté, avec une indifférence et un flegme stoïques, des traits sans nombre de rapines, de perfidies, de meurtres, — incidents ordinaires de leur vie sociale. Ceux qui me rapportaient tout cela n'étaient surpris d'une chose, et c'était de voir que je m'attendais à recueillir des renseignements meilleurs sur une caste que les autres Indiens méprisent eux-mêmes si fort. Les traits dont il s'agit (et j'en citerai deux ou trois plus tard) étaient empruntés à leur vie entre eux, et de nature à bien faire connaître le véritable caractère de cette nation; car ils ne se peuvent attribuer ni à des excès de besoin, ni aux abus commis à leur détriment par les compagnies dans leurs relations commerciales. Toutefois on m'a aussi fait connaître plusieurs traits qui atténuent l'odieuse des autres, et le seul dont je me souviens est de la même nature que ceux rapportés par Hemes et autres voyageurs sur les sauvages de l'Inde. Je dirai aussi ce trait. La religion des Têtes-de-Boule est une sorte de paganisme dont je n'ai pu bien connaître les points principaux. L'ignorance et l'indifférence de mon guide sur ces matières ne m'ont pas même permis de savoir s'ils ont l'idée d'une autre vie après la mort.

Ils admettent, ainsi que toutes les autres peuplades indiennes, le bon et le méchant esprit, et, probablement, la pluralité du Pan et de l'autre. Ils sont superstitieux à l'excès: cela n'est pas douteux, et il suffirait, pour s'en convaincre, de voir les tombeaux de leurs morts, qu'ils entourent de fossés ou de murailles, recouvrent d'écorce de boulean, et où ils déposent les armes du défunt avec un morceau de bois résineux pour leur usage, dans le cas, probablement, où ils viendraient à se lever la nuit. J'ai été encore témoin de plusieurs autres usages superstitieux, grâce à Robert M'Vicar, esq., associé de la compagnie d'Hudson et agent au comptoir de Wemontachinque. Outre une connaissance remarquable des mœurs et du caractère des Têtes-de-Boule, il s'est acquis une grande réputation par la *dextérité des doigts*, et joint d'un crédit puissant auprès des naturels pour les délivrer du mauvais esprit. A l'aide de cette singulière dextérité, il étouffa, confondit un pauvre femme ainsi qu'un jeune garçon, fit sur eux une telle impression, et leur imposa si complètement son influence, malgré les sourires échappés de nos lèvres, que nous fumes, à notre tour, stupéfaits, mortifiés à la pensée qu'un homme pût ainsi abuser un autre homme, même un sauvage.

Du reste, les Indiens eux-mêmes jouent fort bien la comédie et se travestissent merveilleusement. Je n'en citerai qu'un seul exemple. Un soir, comme j'étais chez le même Robert, on introduisit en notre présence deux personnages, les plus disgracieux, les plus hideux que j'aie vu de ma vie: c'étaient deux vieillards boiteux, bossus, noirs avec de la poudre et laissant voir des dents d'un pouce de longueur en dehors de la mâchoire. Ils nous furent présentés comme deux frères idiots, et ils s'assirent dans l'appartement, faisant des gestes et des contorsions horribles, se livrant à des accès violents de rage, d'impatience, et frappant le parquet avec leurs rames.

Comment! m'écriai-je, lâche que vous êtes, vous avez peur de ces deux monstres décrépits!...
Or, les deux vieillards décrépits étaient deux jeunes garçons, dont l'aîné avait à peine dix-sept ans. C'étaient les fils d'un vieux chasseur canadien baptisé du nom de Flamand par sa femme, une Tête-de-Boule. Ils s'étaient fait des dents de bois, et les avaient su si bien adapter, qu'on eût juré voir les courbes incisives supérieures d'un castor. Jamais illusion ne fut aussi complète.

Les Indiens Têtes-de-Boule sont très sales dans leur vie privée, notamment dans leur cuisine, et je me rappelle avoir un jour vu chez eux dans une chaudière un brochet ent, dont les entrailles s'échappaient du ventre. Du reste, je crois que cette manière d'apprêter le poisson n'appartient pas exclusivement aux Têtes-de-Boule.

Je n'ai rien vu parmi les Indiens en fait d'ouvrages de femmes; leurs mocassins et leurs vêtements étaient complètement nus d'ornements, et je n'ai vu parmi cette peuplade aucune de ces étoffes si admirablement teintes qu'on remarque chez les autres.

Pendant leurs ouvrages en fait de couture sont solides et bien faits. Je me souviens d'avoir fait faire par une d'elles une robe de chambre en coton pour moi, laquelle ne manquait pas d'élégance, grâce surtout au fil bleu dont elle avait eu l'idée de la coudre.

Ce sont les comptoirs qui fournissent aux Têtes-de-Boule toutes leurs étoffes d'habillements, et ils les travaillent d'une manière assez grossière, mais sur un dessin qui ne manque pas de gr. Je n'ai jamais vu parmi eux qu'un vêtement de riche étoffe, et ce fut sur une dame d'environ quarante ans, femme d'un ancien chef nommé Majeshk. Elle vint nous faire une visite de bon accueil sur un des lacs, et nous la vîmes approcher enveloppée d'un très beau tapis de table fond vert, avec une rosace et une bordure violettes. Mais, lorsque nous allâmes lui rendre sa visite, elle ne nous attendait pas, et nous la trouvâmes couverte de la robe la plus sale qui ait jamais caché les épaules d'une femme Tête-de-Boule!

Je dois dire, au surplus, que cette dame et les siens furent, à notre égard, d'une bienveillance et d'une politesse exquises. Ils nous offrirent plusieurs fois de beaux poissons; et, comme ce ne pouvait être pour avoir du rhum, car c'était la première chose qu'ils nous avaient demandée, et ils savaient que nous n'en avions pas, nous aimons à croire que leurs politesses et leur hospitalité ont été tout-à-fait désintéressées; aussi nous les remercîmes comme nous pûmes.

Maintenant, il me reste à esquisser de mon mieux le caractère des deux célèbres chefs Têtes-de-Boule, dont je n'ai connu personnellement qu'un seul. Quant à l'autre, homme vraiment extraordinaire parmi ses compatriotes, j'en ai seulement entendu parler à un de nos guides, qui l'avait connu particulièrement et fort long-temps.

Le vieux Majeshk, passe pour avoir, aujourd'hui, cent dix ans. Il est presque aveugle, mais il conserve encore l'usage de toutes ses autres facultés, et rame encore bien et vigoureusement. Il a été d'une taille élevée et d'une force prodigieuse, mais il est maintenant excessivement courbé, et marche péniblement: peut-être cela vient-il de ce que sa vue est presque éteinte.

Nous apprîmes sur lui une foule de particularités curieuses, en remontant la rivière de Saint Maurice. Notre guide nous dit d'abord que Majeshk était cannibal; mais il nia ensuite cette imputation, et nous dit que nous avions mal compris, et que, du reste, le vieillard avait du moins très plus d'un chasseur canadien. Ce chef, dans sa jeunesse, fut un guerrier ambitieux, et ses entreprises furent couronnées de succès. Ses exploits et sa bravoure lui soumièrent tous les Indiens qui s'étaient établis dans le cercle de pays compris entre les Lacs-aux-Fièvres et le lac Thezarvatsi, ce qui renferme un territoire de soixante-dix milles; et cette conquête, il la fit à une époque où les Têtes-de-Boule étaient bien plus nombreux et plus forts qu'aujourd'hui. Il est impossible de dire au juste combien il extermina d'ennemis dans ses expéditions; mais on en porte le chiffre très haut. Il a, depuis, toujours conservé ses domaines sans être jamais attaqué par aucun ennemi; mais il a partagé lui-même son petit royaume entre les membres de sa famille à mesure qu'ils ont grandi et sont devenus capables de chasser pour leur compte.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour connaître son âge réel; mais je n'ai pu le calculer exactement, faute d'expressions numériques appréciables. Il m'a dit qu'il se souvenait fort bien de la conquête des Anglais, et qu'alors il était marié depuis quelques années. Comme je l'ai dit, on lui donne cent dix ans, et, au fait, il porte bien cet âge. Il habitait alors près le lac Mangi magooz. Sa fille, son grand et la femme dont j'ai parlé, qu'il avait épousée un an auparavant,

l'entourent de soins et de caresses. Nous vîmes un joli petit garçon de sept ans, qu'on nous dit être de lui et d'une femme qu'il avait eu avant celle d'alors. Nous n'avons pas su qu'il ait eu d'autre enfant depuis celui-là, et nous ne vîmes dans la nouvelle épouse aucune apparence de grossesse ni de fécondité.

L'autre chef, dont il me reste à parler, est un personnage bien plus extraordinaire, et les détails étranges que je recevais chaque jour sur son compte me donnaient une envie singulière de le voir; mais je n'ai pu réussir à satisfaire ma curiosité, car j'ai cependant de fortes raisons pour croire qu'il suivait nos mouvements.

Le nom, presque italien, de cet homme est Menessino. C'est un des fils de Majeshk. Sa résidence habituelle est sur les côtes du lac Kempt, la plus vaste étendue d'eau que j'aie vue dans les terres: ce lac ressemble d'ailleurs à un labyrinthe liquide, tant il a d'anses, de détours et de baies. C'est au bord de ce lac que Menessino vit dans la solitude avec ses femmes et ses enfants. Il est proscrit, comme assassin, et rarement il se hasarde à venir au comptoir de Wemontachinque.

Une fois, il fut poursuivi et saisi par un officier expédié contre lui des Trois-Rivières. On le transporta, en redescendant la rivière Saint-Maurice, pour le traduire en jugement, lorsque, à la Tuque, il plongea dans l'eau, et, quoique ayant les poings liés, il atteignit la rive et disparut, au grand étonnement de ses gardiens.

On le peint comme un homme grand, athlétique, actif, et l'on assure que sa physionomie, dont l'expression est peu commune, respire la douceur et la quiétude. Sous cette enveloppe cependant il cache un caractère cruel jusqu'à l'atrocité, lorsqu'il est gonflé de colère ou de jalousie; et alors il fait frémir tous ceux qui l'entourent. Le portrait grossier que notre guide nous traça de cet homme me rappela le corsaire de Byron.

Il a tué deux de ses femmes, et nous avons visité la tombe de l'une d'elles sur les bords du lac Kempt. Il l'assassina dans un accès de rage, en lui brisant la tête d'un coup de bâton. Je ne me souviens pas du procédé dont il se servit pour tuer l'autre.

Chose étrange! l'endroit où il a tué et enterré sa première femme est son habitation de plaisance pour la saison d'été, et c'est là qu'il va prendre les bains: le guide nous y fit voir sa demeure.

A la même place on voit deux autres tombes: l'une renferme le corps de sa mère; elle fut tuée sur le sable de la plage par sa petite-fille même, la fille de Menessino. Notre guide fut, par hasard, spectateur de ce meurtre inouï. Il travaillait, lui second, le lac Malawin, lorsqu'ils virent sur la grève deux femmes qui se battaient: c'était la mère et la fille de Menessino, qui était là et les regardait faire sans s'émouvoir. Les deux Canadiens voulurent les séparer; mais Menessino leva la main et leur dit:

— Laissez faire ces deux femmes!
Une minute après, les deux Canadiens virent la jeune fille tordre sous son bras la tête de sa mère, qui tomba morte presque aussitôt. Alors Menessino se leva et porta le cadavre au lieu dont j'ai parlé, à plus de quarante milles du champ de bataille.

Enfin la dernière tombe est celle d'un enfant mort de sa mort naturelle.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est le soin extrême avec lequel toutes ces tombes sont abritées contre les excursions des bêtes fauves.

Un trait non moins saillant dans le caractère de Menessino, c'est qu'il ne s'entrevient jamais comme les autres au comptoir, avec des liqueurs; il emportait avec lui aux lacs toutes les provisions qu'on lui donnait en paiement.

Une chose bien remarquable, c'est qu'il s'avisa un jour d'exiger, à peine de ne lui plus apporter ses pelletteries, que la compagnie d'Hudson lui bâtirait une maison et clorrait un terrain au bord du Kempt, condition à laquelle la compagnie accéda, encore qu'il fût fait porter de Wemontachinque, le bois et tous les matériaux.

Nous désirions beaucoup voir cette résidence; mais arrivé au bord du lac, le guide nous déclara qu'il ne savait plus où elle était, quoiqu'il l'eût vue plusieurs fois. Je lui dis qu'il ne voulait pas nous y conduire, craignant d'effaroucher le fauve Menessino en nous découvrant sa retraite; ce qui prouva encore combien cet homme a

PROSPECTUS

D'UN NOUVEAU JOURNAL EN LANGUE ANGLAISE QUI DOIT ÊTRE INTITULÉ, DAILY, MORNING, COMMERCIAL NEWSPAPER,

Et qu'on se propose de commencer au 1er mai, 1833. L'IMPORTANCE qu'acquiert la cité de Montréal comme ville commerciale, et les ressources rapidement augmentantes du pays, d'où son commerce tire sa source, semblent exiger une augmentation proportionnée dans la presse périodique du pays.

Sous ces circonstances, et dans la conviction que l'intelligence croissante de notre siècle assurera aux propriétaires un support suffisant pour les indemniser des dépenses que doit nécessairement occasionner la collection de renseignements étendus, corrects et bien mis, nous nous sommes déterminés à publier un journal quotidien dévoué aux affaires mercantiles, d'après le plan suivant.

Le DAILY ADVERTISER sera publié tous les matins à neuf heures; trois jours de la semaine savoir le Lundi, le mercredi et le vendredi, il consistera en une feuille entière; et les autres jours en une demi-feuille seulement, contenant principalement des annonces; mais aussi toutes les nouvelles qui seront arrivées, ou toutes les matières importantes qui auront transpiré durant le jour précédent.

Le premier soin des conducteurs du DAILY ADVERTISER sera de fournir au public un état complet et détaillé du marché de Montréal. Le premier article de ce département sera un prix courant correct et étendu, accompagné d'un état des Importations et des Exportations, ainsi que des fonds de commerce, avec des rapports des ventes et de l'arrivée et du départ des vaisseaux, &c. et d'après les arrangements qui viennent d'être faits avec la douane, et la chambre de commerce, en vertu desquels le « Quebec Commercial List » doit cesser de paraître, et les renseignements qui y se trouvaient dans ce Journal, doivent être fournis chaque jour au DAILY ADVERTISER, il sera offert au public sous une forme nouvelle et avantageuse une masse de renseignements mercantiles, surpassant tout ce qui a encore paru en ce genre dans le pays.

Viendront ensuite des renseignements peu inférieurs en importance à ceux qui précèdent, c'est-à-dire, la connaissance des prix du marché en Angleterre.

Cette connaissance des marchés Anglais ne laisse pas qu'être importante aux producteurs du Haut Canada et des États-Unis, aux marchands qui exportent, et aux commerçants tant en gros qu'en détail, qui ne peuvent leur attention que sur les marchés des colonies. Les conducteurs du Journal se feront un devoir particulier de fournir ces renseignements, en donnant les prix des produits du Canada aux principaux ports d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. Plusieurs des États du Continent ou produisent des articles semblables à ceux du Canada, ou consomment des productions de l'Amérique. Anvers, le Havre &c. par exemple, sont de forts marchés pour la Potasse et la Perle, tandis que la Russie produit ces articles en abondance, et la plupart des ports du continent fournissent une quantité considérable de grains pour l'exportation. Il sera donné en conséquence des renseignements périodiques sur l'état de ces marchés relativement à la production du Canada; et afin d'assurer la réception régulière de ces renseignements, un des conducteurs est allé et est maintenant en Europe, prenant les arrangements nécessaires.

Dans un pays tel que le Canada, dépendant principalement du surplus du produit de ses champs pour se procurer les moyens d'acheter les objets de luxe, les douces de la vie, et les objets même de nécessité, étrangers, une connaissance correcte de l'état des récoltes croissantes est de la plus haute importance; les conducteurs du DAILY ADVERTISER se feront en conséquence un devoir constant de donner des rapports faits avec soin, des saisons, des moissons &c. dans toute l'étendue du pays; et pour obtenir ce but, ils feront tous leurs efforts pour faire sentir aux autres Journaux du pays, la nécessité d'établir un examen systématique des récoltes et de l'état général de l'agriculture dans leurs districts.

Dans le prospectus d'un certain genre de publications périodiques, parmi lesquelles on range ordinairement les Gazettes, ou un contraire de s'attendre que les conducteurs feront quelque profession de foi politique. Quoique le DAILY ADVERTISER doive être presque entièrement dévoué au commerce, à l'agriculture, à la statistique, et à la littérature, il pourrait être bon de déclarer, que dans la politique de cette colonne, il ne reconnoît aucun parti.

Les conducteurs s'efforceront de ne juger des mesures que par leurs effets sur les intérêts et le bien-être de la société; et il est à espérer que le ton de calme et de modération dont ces mesures sont discutées tendra beaucoup à affaiblir le violent esprit de parti qui malheureusement trouble présentement la paix de cette Colonie.

On a coutume d'exiger aussi quelques observations, quant aux qualifications. Ici elles sont d'unes principalement à ce que les conducteurs ont été élevés dans le commerce, et ont résidé en Canada un grand nombre d'années, durant lesquelles ils ont porté une attention particulière à tout ce qui rapport à l'industrie, aux ressources et au commerce des colonies. Quant à la publication des annonces, le DAILY ADVERTISER offrira plus d'avantages qu'aucun autre Journal en Canada: outre qu'il sera publié tous les jours, et sortira le matin de bonne heure, on fera toujours en sorte d'arranger les avisements de manière à ce qu'ils frappent le regard et fixent l'attention, en les classant dans un ordre lumineux, et les arrangeant d'après les traits les plus marquants qu'ils offrent.

Le DAILY ADVERTISER contiendra sous sescripteurs six piastres par an, non compris les frais de poste, prix qu'on regardera, nous espérons, comme extrêmement modique, quand on considérera que les renseignements contenus dans le « Quebec Commercial List » publié à huit piastres pour le mois, et ceux qui se trouvaient dans « l'Inland List », publié en cette ville une fois par semaine à quatre piastres, seront insérés régulièrement dans ce journal. Le taux de la poste n'est pas encore déterminé; mais nous pensons qu'il sera de neuf centimes par an; ce ne sera certainement pas plus.

Tout monsieur qui obtiendra des souscripteurs et remettra les souscriptions, ou qui répondra de la respectabilité des personnes, aura droit à un exemplaire gratis, pour chaque dizaine des souscriptions.

Les communications doivent être adressées à M. REYNOLDS, à Montréal. Montréal, 2 mars, 1833.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT.

DES Propositions seront reçues au Bureau du Commissariat à Grenville, JEUDI le Sept Mars prochain, des personnes qui voudront contracter pour l'exécution des ouvrages ci-dessous: Pour l'excavation de la terre de Grenville entre l'entrée et l'issue régulière. Pour parachever l'écluse et l'excavation à la Clute à Bloncourt, pour l'achèvement des vannes sur la rivière du Nord.

Les devis (spécifications) des ouvrages ci-dessus peuvent être vus à ce bureau, et les plans et devis au Bureau du corps des Ingénieurs royaux (Royal Staff Corps) à Chatham.

Les propositions doivent spécifier les taux demandés en monnaie courante, et le paiement sera fait en proportion du tiers, à mesure que les travaux avanceront.

Bureau du Député Commissaire Général, Montréal, 15 Février, 1833.

CONTRACTS DU GOUVERNEMENT. DES Offres seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI de VENDREDI le 15 MARS 1833, des personnes qui désirent contracter pour le transport d'effets ou d'individus, qui pourra être requis par le département du Commissariat pendant la saison prochaine de Navigation.

Le transport par Barques à Vapeur, d'officiers et hommes de Lachine aux Cascades; et du Coteau du Lac à Cornwall. Et charrettes et wagons (à par charrette avec un cheval ou wagon avec deux chevaux) pour transporter le bagage des troupes depuis MONTREAL jusqu'à LACHINE, des CASCADES au COTEAU DU LAC, et de CORNWALL à PRESCOTT.

Le transport par BARRIÈRES à Vapeur, d'officiers ou autres personnes dans l'emploi du Gouvernement, ainsi que leur bagage, entre MONTREAL et PRESCOTT; le prix du transport de tout bagage au-delà de la quantité ordinairement allouée par les Délégations doit être mentionné.

Les passagers de la chambre dans les Barques à Vapeur doivent être notifiés.

Les mêmes détails que ci-dessus mentionnés, pour le transport des troupes, bagages, provisions, officiers ou autres individus, et leur bagage, etc. pour toute la route entre Montréal et Kingston, et les postes intermédiaires par la route du canal du Rideau.

Les mêmes détails que ci-dessus mentionnés, pour le transport des troupes, bagage, provisions, officiers ou autres individus, et leur bagage, etc. pour toute la route entre Montréal, Laprairie, Chambly, St. Jean et Plie au Noix. Dans tous les cas ci-dessus mentionnés les femmes des soldats, ainsi que leurs enfants, quand voyageant avec leurs régiments, ou des corps nombreux, doivent être transportés sans frais à bord des barques à vapeur, conformément aux règles du service.

Il est aussi reçues des offres pour le transport ou voitures qui pourra être requis pour l'usage de ce département depuis Montréal jusqu'à Lachine; et depuis Lachine jusqu'aux Cascades, &c. &c.

Pour le voyage qui pourra être requis dans la ville de Montréal par le Commissariat pour l'usage des troupes et des autres départements, pour une année à compter du 1er avril, 1833. Les offres doivent contenir à combien par cent at-les-dessus du prix du tarif chaque charge sera transportée.

Toutes offres doivent être faites dans l'argent courant d'Halifax, et les paiements seront faits par des Traités sur la Banque de Montréal.

Deux cautionnements seront requis pour la bonne et due exécution des engagements qu'on pourra contracter.

On pourra obtenir de plus amples informations et des formules d'offres en s'adressant à ce Bureau.

Bureau du Député Commissaire Général, Montréal, le 23 Février, 1833.

A VENDRE EN GROS ET EN DÉTAIL,

Au Bureau de l'Ami du Peuple, et chez MM. Starke, Cunningham, Bowman et Hoisington, Libraires.

UN NEUVAIN en l'honneur de SAINT FRANÇOIS XAVIER, contenant aussi les prières durant la Messe, les Vêpres du Dimanche, Complies, prières au St. Sacrement et pour la Confession et la Communion, et suivie de la Neuvaine à St. Roch, pour les temps de maladies contagieuses.

N. B. Les Libraires de Québec et les Marchands de la Campagne auront un escompte libéral sur les prix, en s'adressant au Bureau de l'Ami du Peuple.

13 Février, 1833. ROBERT HOE & Co. Nos. 29 et 31 Gold street New-York.

ONT à vendre au prix les plus modiques tout ce qui est nécessaire pour établir une imprimerie; leurs conditions sont à six mois de crédit ou cinq pour cent d'escompte pour argent comptant.

Les sous-signés étant agents pour la Maison ci-dessus toutes demandes qui leur seront adressées seront remplies sous le plus court délai, sans autres frais que ceux de transport et de douane.

LECLERE & JONES. Montréal, 14 juillet, 1832.

FONDERIE DE CARACTÈRE D'IMPRIMERIE. PELL & BROTHER, ont transporté leur fonderie des Nos. 29 et 31 Gold à l'ancien emplacement de John et Gold street New-York, où ils offrent en vente l'assortiment le plus complet de caractères, aux prix suivants:

Small Pica..... 50 Minion..... 70 Non-Paragon..... 25 Minion ou Non-Long Primer..... 40 parill body..... 80 Bourgeois..... 46 Nonpareil..... 90 Brevier..... 56 A grade..... 1 16 Do. ou Minion body..... 63 Pearl..... 1 40

Caractères à Musique, Caractères en bois pour affiches, étiquettes, cartons, vignettes, &c. &c. &c.

À six mois de crédit on a 71 pour cent d'escompte pour argent comptant. Ils prennent aussi de vieux caractères en paiement, à raison de 9 cents la livre.

Les sous-signés étant agents pour la fonderie ci-dessus, les imprimeurs de tout genre de ces objets peuvent s'adresser à eux, leurs commandes seront immédiatement remplies sans autres frais que le transport et les droits de douane.

LECLERE & JONES. Montréal, 14 Juillet 1832.

PRESSE A VENDRE. LES SOUSSIGNÉS ont maintenant une Presse neuve de la patente dite Jefferson, et les rouleaux à patente de SPENCE à vendre. Cette Presse importée de New York pour un Imprimeur de cette ville n'arriva pas au jour promis.

Elle est montée aux bureaux de l'Ami du Peuple et peut être examinée.

LES SOUSSIGNÉS informent le public généralement, qu'ils ont reçu un assortiment de POCÉLAINE et de FAÏENCE très choisie et de qualité et qui ne cède à aucun assortiment en l'Amérique.

SHUTER & WILKINS. 15 Août, 1832.

BANQUE DE MONTRÉAL.

JOURS D'Escompte, le MARDI et le VENDREDI. Les billets offerts pour escompte doivent être adressés sous enveloppe au caissier et donnés avant le jour de l'escompte.

Les billets envoyés pour collection doivent être remis au moins trois jours avant leur échéance. Heures d'affaires publiques à la Banque de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

17 octobre. VINS, ÉPICERIES, &c. &c. LES SOUSSIGNÉS ont reçu par la Rosalind, leur assortiment ordinaire de Vins de Madère, de la marque de Messrs. Newton, Gordon & Co. se composant de:

4 pipes, demi pipes et quarts de pipes aussi huit; de barrique de Vin; Vins Malinsey et sercial, d'une qualité supérieure. —ET AUSSI— 53 pipes, demi pipes et quarts de pipes de Vins légers Sherry.

118 pipes, demi pipes et quarts de pipes de Vin de Figueira, 150 pipes, demi pipes et quarts de pipes de Vin tigre de Vin Blanc de bonne qualité, 40 botteaux de belle casanade, 50 tonnes d'esprit de la Jamaïque, 150 boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes de pierres blanches.

Les sous-signés ont aussi constamment un assortiment complet d'épicerie et de marchandises sèches; à vendre chez. PETER MCGILL & Co. Montréal, 10 Juillet, 1832.

A VENDRE.—Le sous-signé offre en vente à des prix très modérés, un assortiment magnifique de Marchandises de Soie, de Coton, de Laine, articles de colat et de mode; et dix ballots de Toile d'Irlande, Laines, Toiles courtes et à Draps, de 9-8 à 10-1 de largeur.

À VENDRE.—Le sous-signé offre en vente à des prix très modérés, un assortiment magnifique de Marchandises de Soie, de Coton, de Laine, articles de colat et de mode; et dix ballots de Toile d'Irlande, Laines, Toiles courtes et à Draps, de 9-8 à 10-1 de largeur.

TOILE à Bleuets, à patente de No. 7 à No. 12, cire blanche, foulards d'or, indigo, blanc, soie, montarde, empois de Pologne, clous, pelles et bèches, poles à fire, brosses à souler, à plumer, blanchisseries, noir à souler, en bouteilles de pinte et demi-pinte, fil de cordonnier, pipes à fumer, savon jaune, vitres en boîtes et en paniers, huile d'olive de la meilleure qualité en jars et quelque pipes de vin Benicarlo et d'Oporto d'une qualité très supérieure.

JOHN BLACKWOOD, No. 82, Rue Notre Dame. 22 septembre 1832. N. B. Il sera accordé un escompte libéral sur tout paiement comptant, ainsi que sur tous les billets endossés, payables à quatre-vingt dix jours de vue.

QUELQUES EXEMPLAIRES DES Possessions Britanniques dans l'Amérique du Nord, par Bonchette, « Bonchette's British Dominions, in North America. »

C'est une description Topographique et Statistique des Provinces du Bas et du Haut-Canada, Nouveau Brunswick, &c. publiée à Londres, en mai 1831, consistant en deux livres et trois grandes cartes, à vendre par PETER MCGILL & Co.

LES SOUSSIGNÉS prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont ouvert un MAGASIN D'ÉPICERIES, en Gros et en DÉTAIL, dans la maison occupée ci-devant par Messrs. John Wragg & Co. No. 24, rue St. Paul, où ils auront toujours à vendre un assortiment très général de toutes sortes; services de Verrerie décomposée, et Verrerie commune de toute espèce; un grand assortiment de fayence, &c. commune pour la campagne, une grande quantité d'assiettes creuses en papier de 40 douzaines, à très bas prix.

Ils ont, comme à l'ordinaire, un assortiment étendu de Marchandises sèches convenables au pays. Le tout sera vendu à bon marché, pour argent comptant ou à un crédit libéral.

SHUTER & WILKINS. 15 Août, 1832.

A Vendre par les Soussignés: BUREAU de la Jamaïque et des Isles sous le vent en tonnes barriques, Cassonade en barriques, tierçons et quarts, Vaiselle d'Étain, IC et IX.

LEMESRIER, ROUTH & Co. Montréal, 20 octobre, 1832.



LES Assurances contre les accidents par le Feu continuent de se faire, comme ci-devant, au Bureau de la Société, rue St. Gabriel à des primes modérées.

COMPAGNIE DE PHÉNIX DE LONDRES POUR ASSURANCE CONTRE LE FEU. CETTE Compagnie a établi son Agence au Canada des l'an 1810, et elle continue à assurer la propriété de toutes espèces contre les pertes ou dommages causés par le Feu, à des conditions très équitables.

A LOUER, Sur la Place d'Armes, et possession donnée le 1er mai prochain, la Maison de pierre joignant celle de Dr. Arnoldi.

La Maison et dépendances occupées par M. JOHN WATTS. JOHN TORRANCE & Co. Rue St. Paul. Montréal, 2 Février, 1833.

A LOUER, Pour une ou plusieurs années, cette excellent VERGER situé sur la rue Mignonne, dans le faubourg St. Laurent, dépendant de la succession de feu M. Groulx.

Le 1er Mai prochain, les TROIS ÉTAGES supérieurs du HANGARD rouge de Briques, vis-à-vis de la petite rivière, sur le derrière et faisant partie des bâtiments occupés par Jas. Scott & Co. Ils sont bien propres à l'en magasinage des grains.

DEUX MAISONS, dont la possession sera donnée incessamment. S'adresser à E. HARTLY. Montréal, 15 nov. 1832.

CE beau bien de campagne, connu sous la dénomination de Selby Grange, et ci-devant appartenant à William HALLOWELL, Kenner, sis et maintenant au chemin de Lachine, à une proximité désirée de la ville, n'en est pas éloigné d'une lieue.

Cette propriété offre de grands avantages à quiconque voudrait louer; elle est métairie ou un logement de plaisance; elle est située dans un lieu fort agréable et contient environ cinquante arpens de terre propre à la culture, dont une partie est distribuée en prairies, jardins spacieux, et un verger abondant en fruit, surtout en pommes de la meilleure espèce.

Une maison commode et agréable et présente une habitation convenable, et les dépendances en sont vastes et analogues à la destination de Selby Grange, dans la dite maison. Indépendamment des écuries, remises, granges, &c. il se trouve un logement pour un jardinier, situé à l'extrémité du terrain.

Pour plus amples informations s'adresser au propriétaire, le Docteur SELBY, à sa demeure en ville, rue St. Paul. Montréal, 2 Fév. 1833.

UNE possession donnée au 1er de Mai, une belle Maison bâtie en pierre, et ses dépendances, située près le Champ de Mars, dans la résidence actuelle d'Augustin PERRAUD, cénier.

La maison en pierres à deux étages, et dépendances, situées en Prince Street, Griffin Town, actuellement occupées par le propriétaire soussigné.

DEUX Ventes et Maisons en pierres à trois étages nouvellement bâties (étant la seconde bâtie à partir de la petite rivière), grande rue, faubourg St. Laurent.

COMMENTAIRE ou OBSERVATIONS sur l'Acte de la 31e année du règne de GEORGE III, appelé ACTE CONSTITUTIONNEL DU HAUT ET BAS-CANADA; respectivement dédié à l'HONORABLE CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA, par H. HENEY, Ecr., rédacteur des lois pour la Chambre d'Assemblée. Prix 2s. 6d.

SYROP de la NOUVELLE-ANGLÈTERRE, pour l'INFLUENZA, la TOUX, le RHUMATISME la COQUELUCHE, le CRACHEMENT de SANG, et toutes AFFECTIONS des POUMONS. Le Syrop de la Nouvelle-Angleterre pour la Toux est une préparation bien différente de toute autre médecine pour la toux offerte au public. Il est entièrement composé de substances végétales, heureusement combinées et particulièrement adaptées aux maladies des poumons, de la fièvre et de l'estomac. Il n'est pas hors de propos de dire que ce syrop précieusement découvert par un médecin éminent, qui s'en est servi lui-même, et dans sa pratique étendue pour les affections pulmonaires, et ses qualités inappréciables ont été si bien prouvées, qu'il a été jugé important de l'offrir au public sur un plan plus étendu. Les propriétaires croient qu'il est inutile de publier une longue liste de certificats, dont néanmoins il est un grand nombre nouveaux et très intéressants, qu'on pourra examiner, si on le désire. Ils ont aussi la liberté de référer à plusieurs personnes des plus respectables, qui ont été guéries de toux opiniâtres par l'usage de ce syrop; ils diront simplement qu'ils ne connaissent pas un seul cas où il ait manqué de donner du soulagement dans les maladies pour lesquelles il est recommandé, même dans les cas approchant de la consommation, accompagnés d'expectoration de sang des poumons, et souvent, lorsque tous les autres remèdes avaient été inutiles. Prix 50 cents.

Préparé seulement par MOTTATT, PLUMER & Co., Droguistes, 118, State Street, Boston, Mass. Vendu en gros par eux et par les Droguistes généralement dans les États-Unis et les provinces britanniques.

GEORGE BENT, Agent pour les Propriétaires. No. 39, rue St. Paul, Montréal, 15 décembre, 1832.

A Vendre par le Soussigné, VERTÉBRABLE HUILE DE MENTHE. D'UNE qualité supérieure et non falsifiée. C'est un article que le soussigné peut se commander (pouvant choisir lui-même) à MM. les Médecins, Apothicaires, Confiseurs, ainsi qu'aux familles. Chaque famille peut avoir commodément besoin d'une portion de cet article précieux, dont les vertus sont trop bien connues pour avoir besoin d'explications, et qui a toujours été en usage cent pour cent en Europe et dans les États-Unis, depuis la dernière épidémie.

En phioles d'une once à une livre. RUE Notre Dame, } J. V. LUCRIN. Montréal, 24 nov. 1832.

Le Soussigné informe respectueusement le Pu- blic, qu'il a à vendre à son établissement, au St. François Xavier, un assortiment étendu de Perruques et Frisettes de la meilleure qualité; le dernier goût.

Il s'engage aussi à exécuter sous le plus court délai aucun ordre qu'on fera par lui-même, ou par JEAN-BAPTISTE LECLAIRE. Montréal, 7 Août, 1832.

VERTÉBRABLE TOILE À BLEU-TEAUX D'HOLLANDE. LES SOUSSIGNÉS ont un Assortiment Général de des dits articles à vendre à des prix réduits.

Wm. DOUGLAS, Rue St. Paul. Montréal, 19 Janvier, 1833.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir et offrent à vendre, 25 tonnes Rhum de Penance, de 1 à 2, 50 barriques } et 1 à 24, 10 pipes } Eau de vie de Cognac, 10 barrique } 30 tonnes Esprit de la Jamaïque.

P. MCGILL & Co. 27 octobre, 1832.

A Vendre, un assortiment complet et étendu de Fer d'Angleterre en barres, baguettes et à cercles, de tout travail au martinet et à angle, de tout fer, en paquets et en verges à clous, fer de Suède et de Russie, meilleures plaques à chaudières ou bouillottes et tôles doubles, plaques d'Étain et du Canada, feuilles de plomb, grains de plomb et fil d'acier, clous et pointes travaillés et coupés de toutes grandeurs, chaînes pour bruits et chevaux, soies de charrie du Canada, boyaux (pâtes) enclumes et vis de toutes qualités, nels, bèches, poles à fire et vases creux, faux et faucilles, embles de chaîne et aneres, cordage blanc et gondroit, huile de lin crue et bouillie, mine de plomb blanche, rèche et mortier dans fluide, brun d'Espagne, peinture jaune et rouge, blanc de ceruse, (whiting) mine de plomb noire, (astum) &c. poudre à tier, de dits qualités, et canastres, (cannister) &c. &c.

Er. ERICSSON—vins de Madère, de Pote, d'An dalousie, et de Toulouze, en pipes et barriques de toutes qualités, vins de Madère, de Lure et de Bordeaux, en paniers de 3 douzaines chacun, mis en bouteilles à Londres, vins de porte de Figueira, en pipes, barriques et quarts, d'une qualité supérieure, eau de vie de Cognac, bière de rite de Dunbar et de de Burton, vinaigre de Londres, en vaisseaux de 60, 30 et 15 gallons, marinades et sauces assorties de Londres, cassonade et café de la Jamaïque, épices, raisin muscat, framouge de Chesler, huile de Florence, liquors de Dantzig, &c. &c.

A des conditions très équitables et aux plus bas prix du marché. S'adresser à SMITH & LINDSAY, Rue St. Joseph, Montréal, 6ct. 1832.

GRAINE DE LIN. ON a besoin de 2000 minots de Graine de Lin, pour laquelle on donnera le plus haut prix de marché.

SMITH & LINDSAY, Rue St. Joseph, Montréal, 6ct. 1832.

LECLERE & JONES. CONDITIONS DE L'AMI DU PEUPLE. Ce Journal paraît deux fois par semaine le Mercredi et le Samedi, matin. Le prix de l'abonnement est de 20s. par année, payable par semestres, non compris les frais de port. On s'abonne au bureau, rue St. Joseph, près de la résidence de Dr. Arnoldi, Place d'Armes.